



BULLETIN D'ADHESION 2019

LE SOUTIEN FINANCIER DE TOUS EST INDISPENSABLE ! Les cotisations entrent pour une part très importante dans notre autonomie financière. À travers sa participation, proportionnée à ses revenus, chacun prend sa part du projet commun et à notre effort collectif. Les cotisations sont annuelles. Merci d'avance.

UN SYNDICAT AU SERVICE DE L'INTERET GENERAL

Avec l'implication de tous ses adhérents, notre syndicat souhaite défendre au quotidien :

- L'accès au foncier pour tous les projets!
- Une agriculture paysanne rémunératrice et citoyenne, solidaire et durable
- La priorité à l'emploi, à la transmission et à l'installation.
- Le droit pour tous à un statut égalitaire, à une protection sociale, à une alimentation et à un environnement de qualité.
- La relocalisation de l'économie agricole et rurale.
- Une meilleure redistribution des aides en faveur du plus grand nombre d'agriculteurs.
- Le pluralisme dans toutes les instances professionnelles.
- Vos droits les plus élémentaires, tel que celui d'utiliser vos propres semences.

CAMPAGNES SOLIDAIRES

Le journal national, Campagnes Solidaires, est l'indispensable voix de la Conf'. Il accompagne et diffuse depuis plus de 20 ans le projet et les combats des paysans-citoyens. En vous abonnant à cette revue annuelle (11 numéros) par notre intermédiaire plutôt qu'en vous abonnant directement, vous faites une économie de 6 €.

LE COURRIER PAYSAN

Notre journal est notre premier outil d'information. 6 numéros/an au service de l'Agriculture Paysanne et de la défense de ses travailleurs.

La cotisation syndicale est une charge affectable à l'exploitation, elle est déductible pour le calcul du résultat imposable mais ne donne pas lieu à une réduction d'impôt.

L'adhésion donne droit à l'abonnement à la lettre d'information électronique bimensuelle, à un accès aux services de la Conf' pour les démarches juridiques, sociales et fiscales (forfait gratuit de 2h), à la défense de ses intérêts professionnels par le syndicat local et par toute l'organisation syndicale..

RETROUVEZ NOUS :

- >> Lors de notre AG départementale
- >> En lisant le « Courrier Paysan »
- >> Par téléphone : 02 51 37 64 73
- >> Mail : 85@confederationpaysanne.fr
- >> Sur internet.

MONTANTS DES COTISATIONS

L'adhésion est individuelle. Pour les sociétés, merci de mentionner le nombre de cotisants

- Actifs : 140 € / Actif (1% du revenu à titre indicatif)
- Jeunes paysan.ne.s : 60€ /actif (installés depuis moins de 5 ans, comprend 1 an d'abonnement au Courrier paysan si c'est votre 1^{er} année de cotisation).
- Retraités : 50 € / personne.
- Tarif solidaire : 30 € (paysans en difficulté, cotisants solidaires, porteurs de projets, aide familial, conjoint collaborateur)

Les dons de soutien sont également les bienvenus.

COUPON D'ADHESION A ENVOYER

Confédération Paysanne de Vendée
16 Bd Louis Blanc - 85000 La Roche-sur-Yon
Règlement par chèque ou liquide.

Nom - Prénom

Adresse :

Code postal : Commune :

Tél : Portable :

E-mail @ :

Productions :

Cochez cette case si vous souhaitez recevoir un justificatif de cotisation syndicale

J'accepte que ces données soient utilisées par la Confédération paysanne dans le cadre de l'animation de la structure (suivi d'activité, statistiques...) et qu'elle les enregistre dans sa base de données

J'autorise la Confédération paysanne à me contacter par mail téléphone voie postale

Date :/...../.....

Signature :

CALCUL DE VOTRE REGLEMENT

Cotisation (tarifs ci-dessus) : €

Courrier paysan : oui +30 €

Campagnes solidaires : oui + 36 €

TOTAL= €